



RAPPORT FINANCIER 2025

RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Chères Racinoises, chers Racinois,



MAIRE
Mario Côté

J'ai le plaisir de vous faire part des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, selon l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, portant sur la santé financière de la Municipalité de Racine pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025.

Les états financiers pour l'année 2025 ont été préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, qui a eu accès à tous les documents et a émis une réserve relative à l'application du chapitre SP 3280 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Le tout vise notamment les bâtiments avec indices de présence d'amiante. Des évaluations seront faites ultérieurement afin de lever cette réserve.

Selon leur opinion, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers ont été déposés au conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2026.

LES RÉALISATIONS 2025



Du côté des **travaux routiers**, la Municipalité a procédé à des travaux de réhabilitation de la chaussée du chemin J.-A. Bombardier afin d'améliorer la circulation des résidents dans ce secteur.

Des travaux ont été nécessaires pour relocaliser la conduite d'eau potable à l'intersection des rues Voie Ferrée et Arès afin d'augmenter les possibilités d'utilisation.

En **environnement**, un suivi de la qualité des bandes riveraines et de la conformité des installations septiques se poursuit. La Municipalité continue sa lutte contre la berce du Caucase.

Au lac Brompton, le travail visant à contrer le myriophylle à épi s'est poursuivi à l'aide de la contribution financière habituelle de l'Association pour la protection du lac Brompton (APLB).



VUE AÉRIENNE DU
COEUR VILLAGEOIS



SENTIER LAROCHELLE



TERRAIN DE PÉTANQUE
AU VILLAGE

Au niveau de **l'urbanisme et des infrastructures municipales**, nous avons travaillé sur un plan particulier d'urbanisme (PPU), en collaboration avec la population. Ce PPU permettra d'encadrer le développement d'un futur projet résidentiel, à Racine.

En **toponymie et communication**, la Municipalité a procédé à de nouvelles dénominations sur son territoire pour éviter la confusion avec les services d'urgence et les services postaux.

Le site web a été revampé et la Municipalité travaille à uniformiser son image avec le logo tant pour l'identification de ses bâtiments, parcs que dans ses outils de communication. Une politique de communication verra le jour en 2026.

Le **secteur agroalimentaire** demeure un incontournable pour Racine. D'ailleurs, la table agroalimentaire regroupant des commerçants racinois a vu le jour.

La Municipalité continue de soutenir ce secteur par le biais de politiques : Politique d'aide aux exploitants d'entreprises du secteur privé et Politique contributions et commandites.

Aussi, la Municipalité a commencé les démarches pour l'obtention de son accréditation « Village-relais ».

En terminant, les **loisirs** sont aussi un secteur important, où la Municipalité met à la disposition de la population de l'équipement sportif et des installations en plus d'offrir diverses activités, spectacles.

L'adoption de sa Politique familiale et des aînés (Municipalité amie des aînés, MADA) et son plan d'action 2025-2028 ainsi que celle de la Politique des nouveau-nés démontrent l'engagement de la Municipalité à l'égard des jeunes, des familles et des aînés.



RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025



Revenus

Revenus d'investissement 45 826 \$

Revenus de fonctionnement

Taxes 3 023 664 \$

Paiements tenant lieu de taxes 37 452 \$

Transferts 279 415 \$

Services rendus 123 087 \$

Droits et autres revenus 525 436 \$

Total des revenus de fonctionnement 4 034 880 \$

Charges de fonctionnement

Administration générale 783 394 \$

Sécurité publique 497 984 \$

Transport 738 433 \$

Hygiène du milieu, Santé et bien-être 465 468 \$

Aménagement, urbanisme

et développement 269 481 \$

Loisirs et culture 250 269 \$

Frais de financement 106 711 \$

Amortissements des immobilisations 700 170 \$

Total des charges de fonctionnement 3 811 910 \$

Exécent (déficit) lié aux activités 222 970\$

Immobilisations 700 170 \$

Propriétés destinées à la revente 3 979 \$

Financement (174 018) \$

Affectations (38 850) \$

Total des conciliations à des fins fiscales 491 281 \$

Exécent (déficit) de fonctionnement

de l'exercice à des fins fiscales 668 425 \$



Rémunérations et allocations des membres du conseil 2025

Voici les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci et d'un organisme supramunicipal.

Les conseillers municipaux ont touché une rémunération de 4573 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 2 286 \$.

Le maire, quant à lui, reçoit un salaire annuel de 13 720 \$ et une allocation de dépenses de 6 859 \$. Leur implication dans diverses organisations leur apporte les rémunérations présentées dans le tableau suivant.



Régie des Incendies	Rémunération	Allocation
Maire (délégué substitut)	450 \$	225 \$
Conseiller (délégué principal)	660 \$	290 \$
MRC	Rémunération	Allocation
Maire	5512 \$	2756 \$